

Un nouveau label pour la briqueterie Cailleau

La briqueterie Cailleau s'est vu décerner un nouveau label de « tourisme industriel ».

Depuis 2 ans, les Chambres de Commerce et d'Industrie des Pays de la Loire en partenariat avec le Comité régional du tourisme ont mis au point un label, Destination entreprise qui se divise en deux points : le tourisme et le scolaire.

Après le Languedoc-Roussillon, région pilote, la région des Pays de la Loire a été la seconde à développer le tourisme industriel. 50 entreprises représentant toute la région (d'Airbus au chantier de Saint-Nazaire en passant par Cointraeu...) se sont réunies en association, Visitez nos entreprises en Pays de la Loire, dont le siège se situe à Nantes. Les établissements Yvon Cailleau (terres cuites les Rai-



Musée de la briqueterie

ries) ont adhéré immédiatement à cette association. S'étant énormément impliqués dans cette association, un poste a été créé afin de développer la visite en entreprise donc le tourisme industriel et ainsi travailler sur tous les points

nécessaires pour l'obtention du label proposé.

170 points vérifiés

Après avoir préparé une session pour obtenir ce label, l'entreprise a été auditée avec un cahier des charges relativement important, sur 170

points vérifiés 70 étaient éliminatoires, l'entreprise a été reçue avec 92 % de points. Le 27 mai dernier, le CCI de Nantes leur a remis ce label. Il faut préciser que c'est la première et la seule entreprise des Pays de la Loire à obtenir les deux mentions : tourisme et scolaire.

Ce label représente en fait une charte de qualité par rapport à la vie de l'entreprise sur des points tels que : une signalétique devant chaque bâtiment, un guide pour les visiteurs (traduits en plusieurs langues étrangères) avec des consignes de sécurité, un accès simple pour toute personne quelle soit à mobilité réduite ou non...

Visites sur réservation et toute l'année : du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures
Entrée 3€.